

SIEGE SOCIAL
13A, BOULEVARD ROYAL
L-2449 Luxembourg

TEL : 22 85 28

E-MAIL : mail@swimming.lu
www.swimming.lu

ADRESSE POSTALE
B.P. 576
L-2015 Luxembourg

Luxembourg, le 03/01/2022

Asbl

R.C.S. F922

Objet : Nouvelles dispositions en matière de lutte contre la pandémie Covid-19 (mise à jour 25/12/21)

Chers parents et membres,

Chers athlètes,

En complément à notre communication relative à la pandémie COVID-19 en date du 17/12/2021, nous sommes dans l'obligation de vous apporter des précisions, sinon des prescriptions nouvellement introduites depuis cette date.

Nous nous permettons de vous inviter à lire attentivement la communication de la part du ministère de la santé, à savoir le document annexé à ce courriel « recommandations sanitaires temporaires de la direction de la santé – à l'attention des établissements offrant des activités sportives et des activités de bien-être de type wellness ».

Nous tenons à préciser, selon groupe d'âge / activité proposée :

Bébé-Nageurs :

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales l'accès à l'intérieur des établissements sportifs est possible uniquement aux personnes bénéficiant de la 2G+ (c.à.d. 2G plus auto test sur place).

Ecoles de natation :

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales l'accès à l'intérieur des établissements sportifs est possible uniquement aux personnes bénéficiant de la 2G+ (c.à.d. 2G plus auto test sur place).

Pour des raisons organisationnelles, nous sommes actuellement dans l'impossibilité de conduire les tests Covid-Check pour les parents éventuels désirant accompagner leurs enfants jusqu'au vestiaire.

Les moniteurs SL viendront récupérer les enfants au point d'accueil (en principe avant ou dans la proximité de l'entrée de la piscine). Pour les enfants ayant besoin d'aide pour se changer, ils iront leur porter assistance dans les vestiaires.

Afin d'augmenter le degré d'autonomie de votre enfant, nous vous prions de bien vouloir leur mettre déjà, si possible, le maillot de bain en dessous de leurs vêtements.

Pas de changements :

Les actifs âgés de moins de **douze ans et deux mois** sont libérés de toute mesure Covid-Check.

Pas de changements :

Les jeunes entre **douze ans et deux mois jusqu'à l'âge de dix-neuf ans** doivent se soumettre au régime Covid-Check 3G avec la précision que les tests antigéniques certifiés seront encore valables pour 24 heures et les tests PCR pour 48 heures seulement.

Nous sommes dès lors obligés de contrôler le certificat Covid-Check 3G de votre enfant avant chaque entraînement, ainsi que la carte d'identité. Votre enfant doit donc présenter son certificat de vaccination, ou son certificat de rétablissement, ou son certificat de test.

Afin d'éviter de demander à chaque entraînement les documents à votre enfant, la nouvelle loi prévoit la possibilité d'établir sur base volontaire, une liste regroupant les membres vaccinés ou rétablis. Une fois enregistré sur cette liste, telle que prévue par la loi, le Covid-Check ne sera plus à réaliser.

Si vous êtes d'accord que votre enfant soit inscrit sur cette liste, Merci, de nous envoyer le certificat de votre enfant requis numérisé sur l'adresse « covid-check@swimming.lu » et ceci dans les meilleurs délais.

Attention : Changement !

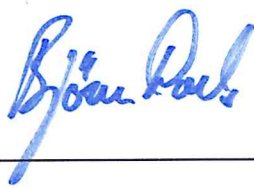
Les athlètes et adultes actifs **à partir de dix-neuf ans** doivent se soumettre au régime 2G + (c.à.d. 2G plus auto test sur place). Cette règle s'applique également aux moniteurs et/ou juges arbitres. Ce groupe d'âge peut également profiter de la possibilité de s'inscrire au listing décrit plus haut.



Les auto test rapides seront mis à disposition par le Ministère des sports.

En cas des questions, n'hésitez pas à revenir vers nous – en premier lieu à votre personne de contact habituelle SL.

Salutations sportives,



Björn Poels

Président

Swimming Luxembourg